

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2022

VISANT À METTRE FIN À LA CONCENTRATION DANS LES MÉDIAS ET L'INDUSTRIE
CULTURELLE - (N° 327)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 7

présenté par
Mme Autain

ARTICLE 4

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« de moyen »

les mots :

« moyen de personnes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel remédiant à l'oubli de deux mots.